

CONCIERGE

ENTRÉE
EN FONCTION:
DÉCEMBRE
2024

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

POSTE

POSTE MENANT À UNE PERMANENCE
HORAIRE DE TRAVAIL : 6H À 15H
40 HEURES PAR SEMAINE, LUNDI AU
VENDREDI

RÉMUNÉRATION

- Taux horaire de 25.32\$
- Programme d'assurance collective et admissibilité au fonds de pension administré par Retraite Québec dès l'entrée en poste
- Service de télémédecine et programme d'aide aux employés



DESCRIPTION DU POSTE

Le concierge est responsable d'assurer la propreté des divers lieux du Collège: salles de cours, gymnases, bureaux, espace repas, salles communes et salles de bain. Il s'occupe de l'entretien des planchers, escaliers, abreuvoirs, trottoirs et portes d'accès, entretien extérieur des jardins, déchets et recyclage. Il s'assure aussi du bon état de certains équipements, veille à l'entretien préventif des locaux et peut être appelé à manutentionner du mobilier et autre matériel.

Les candidat.e.s qui désirent soumettre leur candidature devront faire parvenir un curriculum vitae récent à l'adresse courriel suivante: rh@csjv.ca.

JE CHOISIS DE TRAVAILLER AU CSJV...

- MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIF ET AXÉ SUR LA COLLABORATION
- RABAI DE 50% SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL
- SITE ENCHANTEUR SITUÉ AU COEUR DU PARC DE POINTE-AUX-PRAIRIES
- CLUB SOCIAL DYNAMIQUE AVEC PLUSIEURS ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR LES EMPLOYÉS!

Le Collège valorise la diversité des personnes dans son processus de recrutement.

La diversité, pour le Collège, c'est favoriser un milieu de travail où les différences individuelles sont reconnues, appréciées, respectées et valorisées, de façon à développer le plein potentiel et à mettre à profit les talents et les forces de chacun.

RH@CSJV.CA
CSJV.CA